Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900666-20260309-CCAS20260303-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GUENGAT

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Pouvoirs : 0
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
27 février 2026

REGISTRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

.....

Séance du 9 mars 2026

.....

L'an deux mille vingt six, le 9 mars, à 20 heures 00 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. David LE GOFF, Maire.

Etaient présents :
D. LE GOFF, S. LE CORRE, AM. POUPON, L. COLAS, G. PENGAM, Y. SZPOTYNSKI, JP. HEMON, C. DANTEC, MY. GUIRRIEC, AM POGENT, G. GUILLERMOU, MF. LE GALL, M. QUIDEAU, M. ALBERICCI, P. DURAND.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : S. LE CORRE

Délibération : CCAS 2026-03-03

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : BUDGET PRIMITIF 2026

Le Budget Primitif 2026 du Centre Communal d'Action Sociale s'équilibre :

- section de fonctionnement en dépenses et en recettes à **10 000,00 €**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, à l'unanimité,

- ADOPTE le Budget Primitif 2026 du CCAS,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir.

La secrétaire, Le Maire

S. LE CORRE D. LE GOFF